



## FICHE D'ARRÊT

**Cour d'appel de Bordeaux, CT0045, du 1 juin 2006**

**FAITS** : Un couple propriétaire d'un immeuble d'habitation reproche à ses voisins des nuisances sonores dues aux chants de leurs coqs, constitutives selon eux de troubles anormaux du voisinage.

**PROCEDURE ET PRETENTIONS DES PARTIES** : Le couple assigne le voisin devant le Tribunal d'instance, qui les déboute de leurs demandes. Pour appuyer leurs demandes, les époux ont versé au débat des attestations des membres de leurs famille certifiant de la gêne

**Cliquez sur "télécharger"**

pour consulter l'intégralité du document

nature à caractériser un trouble du voisinage ?

**SOLUTION** : La cour d'appel de Bordeaux déboute le couple de ses demandes, et confirme le jugement rendu par le Tribunal d'instance de Nérac.

**Cliquez sur "télécharger"**

pour consulter l'intégralité du document

